

## saint-pardoux-soutiers Coup de foudre : des travaux pour le clocher de l'église

Un mauvais coup de foudre est venu mettre à mal le moteur des cloches de l'église du village. Depuis, elles sont muettes et n'égrainent plus le temps des villageois. Lors du conseil municipal du jeudi 6 juin, les élus décident donc d'engager un devis de l'entreprise Lussault qui, pour la somme de 6.224 € se chargera de réparer le moteur endommagé. Le prochain mariage qui s'y déroulera devrait donc être annoncé au son des cloches nichées dans le clocher !

**Finances.** Les élus ont voté les comptes administratifs et de gestion 2023 et procédé aux affectations de l'excédent de fonctionnement de 314.145 € et du déficit d'investissement de 777.036 €, validant également des décisions modificatives concernant certaines lignes budgétaires.

**Travaux.** Les travaux réalisés pour l'implantation de la superette autonome ont nécessité des ajustements. Les élus valident donc un devis modifié qui se monte à 4.945 € concernant l'enrobé.

La communauté de communes du Val de Gâtine revoit la copie des chemins à entretenir priori-



Place de l'Araucaria, on entendra très vite de nouveau les cloches de l'église... (Photo NR)

tairement. Un devis à la hausse et le chemin des chaussées ajouté... L'enveloppe sera donc dépassée. Les élus votent en faveur des travaux et d'un fond de concours de 4.311 € pour leur réalisation.

**Divers.** Le conseil a évoqué l'arrivée d'une psychologue sur la commune qui travaillerait au diagnostic à destination des enfants ou des adultes en vu de la constitution d'un dossier de reconnaissance de handicap proposé à l'étude de la MDPH. Un bureau dans l'ancienne mairie du Soutiers pourrait lui être loué à charge pour elle de le meubler.

Le prochain conseil municipal se réunira le jeudi 4 juillet.